



INFIRMIER(e) EDUCATEUR(TRICE) Service des Sports de Ville Evrard

ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : 202 av Jean Jaurès 93332 Neuilly sur
marne

Téléphone : 01/43/09/31/83

En transport : 113 B

En Voiture : Parking

L'établissement public de Ville Evrard dessert aujourd'hui 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis et une population d'1,2 millions d'habitants. Pour la prise en charge des adultes et adolescents sur le territoire, l'établissement est organisé en 15 secteurs de psychiatrie générale pour les adultes et adolescents de plus de 15 ans et pour les enfants en 3 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile.

Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur.

Sur la commune d'Aubervilliers, une équipe pluri professionnelle (psychiatres, internes, psychologues, infirmiers, psychomotricienne, ergothérapeutes, aides-soignants, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales) répondent dans le cadre des missions de service public à toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques et/ou à des difficultés psychologiques.

Cette offre de soins diversifiées est mise en œuvre dans un but de prévention, de consultation, de diagnostic, de psychothérapie, d'accès aux soins somatiques et psychiatriques, de traitement en ambulatoire (entretiens et visites à domicile, appartement associatif, accueil familial thérapeutique), d'activité individuelle ou groupale à visée thérapeutique, de réhabilitation psychosociale et de réinsertion, d'évaluation psychogériatrique et de l'identification des besoins en matière de santé mentale des publics en situation de précarité et d'exclusion. L'interaction avec la famille, le partenariat avec les structures médico-sociales, le réseau Ville-Hôpital, les médecins libéraux, les services municipaux, le Centre Municipal de Santé, les associations sont favorisées.



LES CONTACTS :

Service des Sports
Cadre Socio-éducatif
Monsieur LEREDDE Bruno
b.leredde@epsve.fr

Direction des Ressources Humaines
secrétariat
drh@epsve.fr
01 43 09 32 61 / 33 53

Sur le secteur il existe :

- ❖ 1 Unité d'Hospitalisation Temps Plein
- ❖ 1 Centre d'Accueil et de Crise
- ❖ 1 CMP
- ❖ 1 foyer post cure
- ❖ 1 Centre de Jour
- ❖ 1 unité CATT
- ❖ AFT
- ❖ Appartements associatifs
- ❖ 1 unité de psycho gériatrie
- ❖ 1 Unité de Réhabilitation Psychosociale

Fiche de poste rédigée par : Cadre socio-éducatif

Mise à jour le : 09/04/2021

Signature de l'agent :

IDENTIFICATION DU POSTE IDE/Educ Spé. Service des Sports

Autorité hiérarchique :
Cadre Socio-éducatif

- ✓ **Temps de travail annualisé : 1575 heures annuelles**
- ✓ **Disponibilité pour des séjours thérapeutiques spécifiques aux sports**





<p>Autorité fonctionnelle : Cadre Socio-éducatif Direction des soins Coordination de l'action sociale</p> <p>Liaisons fonctionnelles : <u>Liaisons fonctionnelles internes</u> : en lien avec l'équipe du service des sports</p> <p><u>Liaisons fonctionnelles externes</u> : en lien avec tous les secteurs de psychiatrie générale, infanto-juvénile, Mas.</p> <p><u>Externes à l'établissement</u> : Hôpitaux, Psychiatres privés, Médecins généralistes, Service de protection à la personne, services des sports municipaux, Institutions spécialisées, associations, UNAFAM, Mairies, foyers...</p>	<p>✓ Horaires de travail : 9H – 17 H sur la base de 38 h hebdomadaire</p> <p>✓ <u>Temps de travail annualisé</u> : 1575 heures annuelles</p> <p>Description synthétique du poste</p> <p><u>Composition de l'équipe</u> : 1 cadre socio-éducatif TP, 1 infirmière TP 1 infirmier(ière) ou éducateur (trice) spécialisé(e) TP</p> <p><u>Activité principale</u> : Proposer des activités physiques et sportives notamment en escalade, voile, remise en forme, sports collectifs en tant que médiations transversales en lien avec les projets de soins conduits par les équipes des pôles.</p> <p><u>Projet de service</u> : valorisation institutionnelle de l'activité physique et sportive comme un élément au service du soin en psychiatrie.</p>
---	--

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Intervenir au service des sports avec une mission de conduite d'activités sportives à visée thérapeutique. S'inscrire dans une vision de travail en réseau.

Fonctions concernent les domaines suivants :

- Prise en charge de l'animation d'activités sportives, notamment en escalade, voile, sports collectifs, articuler ses interventions dans une vision globale d'équipe.
- Participer à la réunion d'équipe hebdomadaire.
- Prendre en compte les caractéristiques des patients pris en charge pour préparer, encadrer et évaluer les activités physiques et sportives.
- Avoir un rôle prépondérant dans la conduite de projets organisés par le service des sports.
- Assurer un rôle de référent technique auprès des professionnels participant aux activités sportives pour les patients de leurs pôles.

Les activités sportives étant un élément au service du soin en psychiatrie, la démarche est menée en étroite collaboration avec les équipes des pôles. Cela implique un travail de transmission écrite et de réflexion partagée lors de réunions qui favorise la communication professionnelle dans l'intérêt des usagers.

Un dossier est constitué pour chaque patient adulte au service des sports. Il comprend l'indication thérapeutique du médecin référent, le certificat d'aptitude au sport, les éléments de l'observation et du suivi.

Pour les enfants, le projet à l'année est Co-rédigé avec l'unité d'accueil selon l'orientation médicale.



- CONDUITE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Etre force de propositions dans l'initiation des projets du service des sports qui sont discutés en équipe.

3 niveaux d'activités sont proposés par le service des sports. Les activités se déroulent soit au sein des infrastructures hospitalières, soit sur celles des communes du département (gymnases, terrains, piscines, murs d'escalade...) :

- Les activités hebdomadaires fixes. Assurer l'encadrement de certaines activités sportives : escalade, voile, remise en forme, gym douce, randonnées, sports collectifs...dans le cadre du service et dans le cadre des rencontres inter hospitalière.
Réaliser pour chaque activité une progression pédagogique, tant sur le plan individuel que collectif.
- Les séjours thérapeutiques sportifs. Ils se déclinent de manières différenciées selon le public : séjours d'une semaine en province pour les adultes avec des thématiques sportives variées (séjours sports collectifs, séjours randonnées, séjours activités de neige, séjours voile), Des mini-séjours en prolongement de l'activité escalade ou voile proposés pour les enfants et les adultes.
- Les activités sportives ponctuelles. Des sorties en journée (pour adultes ou ados ou enfants) sont organisées pendant les vacances scolaires sur les thèmes de la randonnée, du vélo, de la piscine, de l'escalade et des parcours de santé adaptés.

Quelle que soient les activités sportives, veiller au bon état du matériel. Prendre en compte le coût des activités sportives en fonction des différents projets et des budgets alloués.

- COMMUNICATION

La mission du service des sports est de proposer des activités physiques et sportives intégrées au soin en psychiatrie. Cela implique un travail de communication constant tant auprès des médecins, des cadres, qu'institutionnellement.

Afin de faciliter la communication et l'échange, le service des sports diffuse l'information par le biais de plaquettes, de présentations internes et externes et lors des rencontres sur les secteurs.

Rédiger le rapport annuel d'activité du service des sports sous la responsabilité du cadre socio-éducatif.

Le service des sports est membre de l'association « Sport en tête » domiciliée à Ville- Evrard qui rassemble plus de 80 structures en santé mentale impliquées dans le sport avec visée thérapeutique. Le service des sports participe aux initiatives impulsées par cette association.

Le service des sports étant un service transversal, il doit travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs concourant au soin de l'EPS et développer aussi des projets de partenariats ciblés avec les institutions extérieures telles que les communes et le Conseil départemental du 93.

S'inscrire dans la démarche d'accueil des étudiants (éducateurs spécialisés, éducateurs sportifs, infirmiers) Intervenir dans des instituts de formation, sur le rôle des activités physiques et sportives dans le soin en psychiatrie.

Répondre, à la demande, aux questions des étudiants

- PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Contribuer, au titre du service des sports, à toute action de prévention mise en place par l'établissement et à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur.





Qualifications : Diplôme d'état infirmier ou diplôme d'état d'éducateur spécialisé.

Particularités du poste :

Expérience en psychiatrie recommandée, adultes et enfants

Permis de conduire indispensable

Diplômes spécifiques aux sports :

Diplômes sportifs fédéraux et ou Brevet d'Etat ou BPJEPS

Titulaire du brevet d'initiateur en escalade.

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Cadre de Santé paramédical.

Cadre socio-éducatif

